



DEMANDE DE DEROGATION DE TONNAGE

Formulaire à remplir et à renvoyer à policerurale@cabris.fr

ENTREPRISE FAISANT LA DEMANDE Nom et adresse : Email : Nom du responsable et téléphone :	
CHANTIER Adresse : Responsable du chantier :	
PROPRIETAIRE Nom et téléphone :	
TRAVAUX Nature et numéro de DP ou PC :	
CHEMINS Liste des voies communales devant être empruntées par les camions	
CAMIONS Nombre et PTAC	
ROTATIONS Nombre de rotations/ jour	
DUREE (attention la dérogation ne sera au maximum attribuée que pour 2 mois)	

Une fois votre demande traitée et validée, un arrêté municipal de dérogation de tonnage sera établi et vous sera envoyé par mail